

OBJECTIF

Commercialisation ou cession du gibier

FORMATION

Venaison

Examen initial du gibier

Formateur référent
Adrien DEVILLARD

📞 07.69.78.30.23
✉ a.devillard@fdc35.com


FDC 35
ILLE & VILAINE

Beauregard
35630 SAINT SYMPHORIEN

📞 02.99.45.50.20
✉ fdc35@fdc35.com

 www.fdc35.com

PROGRAMME

Les chasseurs désirant être formés à l'examen initial du gibier doivent suivre une formation d'une journée dispensée par la Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille et Vilaine. Elle est obligatoire pour les chasseurs qui commercialisent leur gibier ou qui le cèdent pour un repas de chasse ou associatif.

Cette formation sera dispensée au Laboratoire d'analyse LABOCEA à Fougères et sera constituée d'une demi-journée théorique (matin) et une demi-journée pratique (après-midi) avec la présence d'un technicien du laboratoire.

- théorie sur la réglementation et les différentes parties techniques ;
- pratique sur les techniques d'éviscération et les recherches d'anomalies (carcasses, organes, ...) en laboratoire avec un technicien professionnel.



RAPPELS

Inscription obligatoire auprès du formateur référent.

INFORMATION FORMATION


LABOCEA
Laboratoire public
Conseil, Expertise et Analyse en Bretagne

 **Formateur**

Adrien DEVILLARD

 **Durée**

1 journée

 **Dates**

EN ATTENTE

 **Lieu**

Fougères

Prix

80€ / candidat

chèque à l'ordre de la FDC 35

Inscription obligatoire



VENAISON EXAMEN INITIAL DU GIBIER

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone :

Mail :

Numéro de validation :

DATES DE LA FORMATION :

EN ATTENTE

TARIF

80 € PAR CANDIDAT

INFORMATION

FINALISER L'INSCRIPTION

Pour finaliser votre inscription, vous devez joindre un chèque libellé à l'ordre de la FDC 35 à ce formulaire.



FDC 35
2, Beauregard 35630 SAINT SYMPHORIEN

FDC 35
ILLE & VILAINE